



## Mariage blanc comment savoir si il a été annulé ou pas ?

Par **dede59100**, le 12/12/2009 à 15:54

Bonjour,

Je me suis marié en juin 2006 avec un algérien pour qu'il ait ses papiers, c'était un ami qui m'avait demandé de l'aider que c'était un cousin à lui, enfin bref il c'est averé par la suite que c'est un réseau.

La gendarmerie un matin est venu me chercher et j'ai fait de la garde à vue en mars 2007, depuis je n'ai plus de nouvelle, et je ne sais pas si ce mariage a ete annulé ou pas, car je suis avec quelq'un aujourd'hui et j'aimerais beaucoup me marier.

Comment je peux savoir si ce mariage a ete annulé ou pas par la justice.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le 12/12/2009 à 17:26

Bonjour,

Que dit votre acte d'état civil ?

Par **dede59100**, le **13/12/2009** à **15:03**

en faite je ne sais pas vraiment mais lannee derniere jai appeler la mairie ou jme suis marie  
est il mont dit ke jete tjr marie

Par **jeetendra**, le **13/12/2009** à **15:45**

Bonjour, il serait judicieux que vous envoyez un courrier recommandé avec accusé de réception au Procureur de la République aux fins d'avoir de plus amples informations sur l'existence ou non d'une procédure d'annulation de votre "mariage blanc".

Toutefois, dans l'hypothèse ou aucune procédure d'annulation n'a été diligentée, la seule voie, issue possible serait alors le divorce, le recours à un avocat sera alors nécessaire, courage à vous, bon dimanche.

Par **dede59100**, le **13/12/2009** à **16:28**

merci beaucoup pour vos conseils un bon dimanche a vous aussi merci